Vol. XLI — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 29 Mai 1912. — No. 30

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
[illegible] .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 6 "
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

La largeur de vues du gouvernement Roblin

Le gouvernement Roblin vient de nommer l'Honorable juge Robson au poste important de Commissaire des Utilités Publiques.

Le juge Robson est un libéral en politique.

Cette nomination prouve une fois de plus la largeur de vues de notre gouvernement qui confie l'administration des divers départements aux hommes de mérite et d'habileté, quelles que soient leurs opinions politiques ou autres. Son principal souci est l'intérêt du peuple.

Ce n'est pas que le parti conservateur ne possédait pas dans ses rangs des hommes qualifiés pour remplir la position de Commissaires des Utilités Publiques, mais il était juste que l'intégrité et la capacité du juge Robson fussent publiquement reconnues Justice, fut là comme ailleurs, donnée par notre gouvernement.

La Province de Manitoba reçoit deux millions du gouvernement federal

La province de Manitoba sera bientôt traitée sur un pied d'égale justice avec ses soeurs dans la Confédération.

Après avoir lutté pendant plusieurs années pour obtenir le territoire auquel elle avait droit, elle a obtenue que le gouvernement fédéral consentit à étendre ses limites jusqu'à la Baie d'Hudson.

De plus, le gouvernement canadien a voulu reconnaitre la justice des réclamations du gouvernement provincial en lui accordant pour un certain nombre d'années la balance des subsides qui lui aurait été payée si le Manitoba avait obtenu justice de l'ancien régime. De ce chef, l'honorable Trésorier Provincial vient de recevoir un chèque de deux millions, à compte du montant dû par le Dominion à la province.

Ces deux millions de dollars qui tombent dans le trésor de la province, trésor dont nous avons tous notre part, sont le commencement des résultats de la magnifique lutte du gouvernement Roblin pour les droits manitobains, et de la bonne entente qui règne entre les gouvernements provincial et fédéral.

Deux millions de dollars qui tombent dans le gousset du peuple; et ceci n'est qu'un à-compte!... Nous croyons que tous les électeurs de cette province, sans distinction de partis, seront reconnaissants aux honorables Messieurs Roblin et Rogers et à la députation conservatrice tant fédérale que locale, pour le succès qu'ils ont obtenu dans le règlement si délicat et si difficile de cette question.

M. Etienne Lamy a St. Boniface

M. Etienne Lamy, de l'Académie française, délégué au Congrès de la Langue française qui aura lieu à Québec le mois prochain, visitera Saint-Boniface dans quelques jours. Il a assisté à la Convention des Canadiens français de l'Alberta la semaine dernière et il est allé jusqu'à Vancouver. A son retour il nous fera l'honneur d'une visite et donnera une conférence publique au Collège de Saint-Boniface.

Nous ne savons pas encore exactement le jour, mais ce sera probablement à la fin de la semaine prochaine. Des billets seront mis en vente sans retard et l'on annoncera la date de la conférence dès qu'elle sera fixée.

Nul doute que tous les amis de la France et de la langue française seront heureux de venir entendre cet homme si distingué et si catholique.

M. Lamy vient à St. Boniface sur l'invitation de S. G. Mgr l'Archevêque.

EMPIRE DAY 1912

À L'ECOLE PROVENCHER.

A deux heures et demie de l'après-midi, les cinq cents garçons avaient pris place dans la salle des réunions A l'apparition des autorités exclésiastiques et scolaires, des applaudissements chaleureux éclatèrent et se prolongèrent, marquant ainsi la joie qu'éprouvent les élèves à témoigner leur sympathie à leurs distingués visiteurs. Le grand chœur de l'école inaugura la séance par trois chants patriotiques exécutés avec le brio et la grâce que tout le monde admire. Ensuite plusieurs grades se succédèrent sur la scène débitant gentiment quelques morceaux appropriés à la circonstance. Puis Monsieur l'Inspecteur Roger Goulet monta gravement les degrés de l'estrade au milieu de vives acclamation. Il dit d'abord quelques mots bien élogieux pour les professeurs et les élèves; et aussitôt après se lança dans son sujet avec tout son cœur si grand, si sensible, si patriotique. Sa voix sonore, agréable et persuasive fit partager à son auditoire les nobles sentiments dont il était lui-même animé, et qui se résument ainsi: la fierté d'être sujets de l'immense empire britannique; le respect et l'amour pour le prince régnant; la loyauté vis-à-vis de la métropole; la disposition de sacrifier jusqu'à sa vie pour sa défense; l'admiration pour les colons écossais qui vinrent s'établir dans nos parages avec beaucoup de difficultés...Mais surtout et par-dessus tout l'amiration pour les colons français et métis qui y arrivèrent avant eux avec infiniment plus de difficultés et bien librement, tantdis que les anglais vinrent forcés par les lois de leur pays. Parmi ces braves canadiens de la première heure, il a dit de garder un souvenir, une admiration, une reconnaissance impérissables aux familles Lagimodière et Goulet. Son fils Maurice lui succéda pour dire avec un légitime orgueil la belle poèsie de Mermet sur la célèbre vitoire de Châteauguay où trois cents Canadiens mirent en fuite huit mille Américains. Monseigneur Dugas a remercié monsieur Roger Goulet de son magnifique discours et a rappelé avec délicatesse les belles qualités de l'esprit et du cœur de l'orateur, God save the King, chanté avec entrain par toute l'assitance, a terminé la charmante séance.

Communiqué.

Politique Americaine

(*La Patrie*)

Les exigences de la campagne politique dans notre province ont quelque peu détourné notre attention de la lutte violente que se livrent en ce moment le president Taft et l'ex-président Roosevelt pour se faire choisir comme candidat républicain à la présidence des Etats-Unis.

Depuis qu'il occupa la Maison Blanche, M Taft a généralement donné satisfaction à son parti Il n'a pas su toutefois contenter pleinement l'aile radicale qui aurait voulu le voir mener une guerre à mort contre tous les trusts. M. Taft a bien dénoncé l'action néfaste des grands monopoles contre lesquels il a mis en mouvement le bras de la justice. Mais on lui reproche de ne pas y mettre assez d'ardeur.

M Roosevelt n'a pas toujours éte l'ennemi des trusts. On l'accuse même d'avoir sollicité des souscriptions considérables de ces puissantes organisations au profit de sa candidature, lors des dernières élections présidentielles.

Cette accusation n'est pas suffisante pour abattre un ambitieux comme M. Roosevelt pour qui les masses ont conservé une affection profonde. L'éx-président a compris que le malaise créé par l'augmentation du coût de la vie pourrait lui servir d'escabeau pour se hisser de nouveau au pouvoir, et il va de ville en ville, d'Etat en Etat, tonnant contre les trusts dont M. Taft serait, en sous mains, l'instrument bénévole.

Son plan de campagne a si bien réussi qu'il se voit aujourd'hui a peu près sûr de réunir la majorité des délégués républicains à la convention préliminaire de Chicago, convoqués pour les premiers jour de juin. Il a non-seulement gagné les sympathies des républicains de l'Ouest, mais il a depuis divisé les votes dans plusieurs Etats de la nouvelle-Angleterre.

M. Roosevelt a déjà occupé la Maison Blanche deux fois. Aucun président des Etats-Unis n'a jusqu'ici aspiré à un troisième terme. C'est dire que ses adversaires crient à la dictature. C'est l'argument le plus dangereux dont on se sert contre M. Roosevelt.

Pour mieux mettre en relief l'ambition de son redoutable concurrent, le président Taft suggére de changer la constitution et de décréter qu'à l'avenir la durée du terme d'office du président de la République américaine sera de six ans. Cette proposition ne parait guère séduire la majorité des citoyens. Si par hasard leur choix tombait sur un mauvais président, ils ne pourraient s'en débarrasser qu'au bout de six ans!

Il est donc peu probable que la constitution soit changée, pas plus pour M. Roosevelt que pour un autre.

D'après les apparences, M. Roosevelt sera vigoureusement combattu par les principaux intérêts financiers de New-York et des autres grandes villes. La crainte de voir sa canditature triompher sur celle de M. Taft, a déjà mis le marché financier en émoi.

La convention de Chicago mettra sans doute fin à la lutte formidable que se font les deux plus grands républicains des temps modernes, et au malaise qui pourrait résulter du choix de M. Roosevelt, en jetant les yeux sur un troisième candidat plus acceptable à la masse du parti.

A tout événement, le parti républicain n'a jamais été tiraillé par d'aussi profondes divisions. Il pourrait bien être coupé en deux et blessé pour longtemps

Le choix des démocrates se fera entre le sénateur Champ Clark et le sénateur Wilson. Les chances sont en faveur de M Clark qui a à son service l'influence des journaux de M. Hearst, et qui jouit dans les Etats de l'Ouest d'une grande popularité.

Le parti démocrate, exempt des divisions qui affaiblissent le parti républicain, se portera à l'assaut de l'ennemi avec l'espoir de l'emporter.

Nous engageons nos lecteurs à suivre avec intérêt les phases de la lutte de la présidence des Etats.Unis, qui se terminera au mois de novembre prochain.

M. Taft a été assez habile pour amener le gouvernement canadien à conclure un traité de réciprocité avec les Etats Unis, aidé de M. Roosevelt.

M. Clark, lui, veut tout simplement annexer le Canada.

Nous verrons bien si, en montant au Capitole, il trouvera de ce côté-ci de la frontière, à l'instar du président Taft, des politiciens prets à livrer le pays à nos puissants voisins.

Jubile sacerdotal

DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GROUARD-EVÊQUE D'IRINA.

(Correspondance du Docteur Boulanger

GROUARD, Alberta.—Les 29 et 30 juin prochains on célèbrera les noces d'or sacerdotales de Mgr Emile Grouard La population de Grouard a déjà commencé les préparatifs de cette fête qui fera époque dans les annales historiques de la région du Lac de l'Esclave.

Les blancs peuvent compter, en cette circonstance, sur le concours des tribus indiennes du nord ainsi que sur celui des métis qui seront très largement représentés à Grouard. Ces derniers connaissent et aiment Mgr Grouard depuis longtemps, et il a répandu parmi eux tant de bienfaits qu'ils le considèrent comme la manifestation physique de ses grands enseignements.

Ils viendront donc pour lui témoigner leur reconnaissance et leur respect à leur façon.

Au convent, fondé par Monseigneur Grouard les petits répètent une pièce en trois actes, œuvre d'une Sœur, rappelant quelques scènes de la vie du grand missionnaire.

Il y a quarante-neuf ans le missionnaire Emile Grouard pénétrait dans les solitudes du nord pour y apporter la croix aux Indiens. Il avait été ordonné prêtre un an auparavant seulement. Mais s'il manquait d'expérience, il était plein d'enthousiasme pour sa pieuse mission. Les périls et les difficultés du nord étaient alors beaucoup plus grands qu'aujourd'hui, mais il était résolu à renverser tous les obstacles, à supporter toutes les privations, à faire face à tous les dangers afin d'enseigner l'Evangile aux paiens.

A cette ép que, seuls les agents de la compagnie de la Baie d'Hudson, quelques trappeurs et un ou deux représentants du gouvernement avaient visité la région du Lac de l'Esclave. La police à cheval n'existait pas encore et les faces pâles étaient, pour les Indiens, une nouveauté très peu aimée.

Dans le monde civilisé on considérait le nord comme un vaste champ de glace et de neige entrecoupé de quelques forêts d'arbustes étiques.

Mais tout a changé de face: La vallée de la rivière Paix attire maintenant les meilleurs colons et la vague civilisatrice se répand dans le nord avec une rapidité surprenante. Mgr Grouard n'est plus isolé. A l'automne de sa vie il peut voir dans toutes les directions les fruits de la semence répandue par lui dans sa jeunesse.

C'est lui qui a fait construire le premier bateau à vapeur qui ait fendu les flots du Petit Lac de l'Esclave et de la rivière Paix: c'est à lui que l'on doit la première scierie et le premier moulin de la région et c'est lui qui a, le premier, labouré le sol fértile de la vallée de la Paix. Il a aussi fondé la ville de Grouard.

Le docteur Boulanger, de Grouard, qui nous a communique ces renseignements, dit que Mgr Grouard possède des talents merveilleux: Il a en effet, orné de sa main quatre églises à Grouard, Athabasca Landing, Fort Vermilion, et Dunvegan, de très belles peintures. C'est un excellant écrivain, un puissant orateur, et il est docteur en théologie, en médecine et en droit; il connait à fond le français et l'anglais et parle sept ou huit dialectes indiens.

Malgré son âge avancé (Monseigneur Grouard a 72 ans) il parcourt chaque année, dans ses visites paroissiales, 600 à 700 milles par des routes souvent très difficiles.

Il est né le 2 février 1840 à Brûlon, Mans (France) et a été ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1812. Le 1er août 1891 il était sacré évêque, à Saint-Boniface, par Mgr Teché.

Henri Regnault

Les amateurs d'art ont admiré cette semaine, à l'exposition organisé place Vendome, au Club des Mirlitons, deux aquarelles d'Henri Regnault, qui sont, à la fois, des chefs-d'œuvre et les dernières œuvres de ce jeune homme dont le nom, à présen, est immortel. Ces aquarelles, prodiges de couleur et d'exécution, commencées à Tanger par Regnault, qui voulait étudier là ce monde lumineux de l'Orient, désespoir et séduction des peintres, ces aquarelles, où l'artiste a entassé et déployer les tapisseries, les merveilles, le luxe d'Afrique, un amateur en a offert cent cinquante mille francs; mais je doute qu'il les obtienne jamais. Ces peintures suprêmes appartiennent en effet, à la fiancée d'Henri Regnault et, après avoir été exposées (une dernière fois, sans doute) au Salon prochain, elles iront prendre, dans un coin intime, la place choisie et discrète qu'elles garderont toujours.

La date anniversaire de Buzenval avait, l'autre semaine, donné comme un regain de douleur au souvenir de ce héros de trente ans, tué par une balle stupide. On célébrait, à la fois, à Paris, dans l'église de la Trinité, à Rome, à Saint-Louis-des-Français, un service funèbre en mémoire d'Henri Regnault. Ceux qui ont assisté aux funérailles du jeune peintre n'oublieront jamais l'impression terrible, l'angoisse qui s'abattait sur les assistants. La cérémonie mortuaire coincidait avec la première nouvelle de la capitulation de Paris Tous. les fronts étaient pâles et courbés On eût dit que ce n'était pas seulement le pauvre Regnault qu'on enterrait, mais, avec lui, tous les espoirs qui nous avaient soutenus, toutes les chimères que nous avions caressées.

Le cercueil de ce jeune et ardent génie matérialisait le deuil patriotique de la cité. Il semblait, ce jour-là, qu'on enterrât la France.

Tout bas, autour du cercueil, les amis du mort se rappelaient leurs souvenirs communs. L'un avait fait ses classes avec Regnault; l'autre avait combattu, huit jours auparavant, à ses côtés. Je sais toutes les pudeurs et tous les respects qu'on doit à certaines souffrances; mais je puis bien, aujourd'hui, sans commettre une indiscrétion, rappeler combien il se mêlait de larmes dans cette tragique cérémonie.

Regnault allait se marier. Sympathique, alerte et charmant le teint brun, les yeux brillants, un front solide et résolu surmonté de cheveux noirs crépus, vraie physionomie d'Espagnol, on l'eût pris pour un Andalou. Quand je le rencontrai pour la première fois, il portait, étroitement serrée à la taille par le ceinturon, la capote des francs-tireurs. Il avait quitté Tanger pour venir, avec son ami Georges Clairin, un peintre vigoureux et hardi, défendre selon ses forces *son* Paris. Toujours aux avant-postes, lancé dans presque toutes les escarmouches, de septembre à novembre, Regnault, au moment de la formation des régiments de marche de la Garde Nationale, quitta les francs-tireurs pour prendre rang, comme simple soldat, dans le 16e régiment de Paris. Son bataillon portait la capote marron.

Très décidé, très ardent, très patriote, Regnault avait conçu contre les Allemands une sourde rage depuis qu'il savait que son père, M. Regnault, directeur de la Manufacture de Sèvres, était retenu comme otage par les Prussiens. Il s'était juré et il avait juré de les combattre jusqu'à sa dernière cartouche. Le soir du 19 janvier, comme on sonnait la retraite, les amis de Regnault, le voyant obstiné à rester à son poste devant le mur terrible de Buzenval, l'engagèrent à partir et voulurent l'entraîner.

—Non, dit-il, j'ai encore une cartouche à brûler.

Il arma de nouveau son chassepot, et, prenant pour point de mire un des coups de feu qui rayaient le crépuscule, il déchargea son arme comme au jugé. Au même moment, il tombait foudroyé, la face contre terre. On devait retrouver son cadavre raidi et le visage couvert d'un masque de feuilles sèches collées à la peau et par le sang figé.

L'art avait dès lors, son martyr, et la jeune Ecole française perdait son maitre, un de ceux qui devaient, avec l'Espagnol Fortuny, renouveler, revivifier, si je puis dire, la palette et donner à la réalité, tout l'éclat de la poésie la plus riche.

Une sorte d'intérêt romanesque se liait aussi à la destinée d'Henri Regnault. On se montrait, à ses funérailles, la jeune désolée qui était sa fiancée. Quelques années auparavant, Mlle** avait suivi aussi un autre deuil, celui de son frère, qui s'était tué en tombant de cheval. Le pauvre enfant ramené à demi brisé au logis paternel, sa soeur avait pieusement recueilli, dans un médaillon qu'elle portait toujours à son cou, sa dernière larme. Il lui semblait que ce pleur suprême était toujours là et elle n'eût voulu jamais quitter ce médaillon sacré.

Un soir, causant avec son fiancé, elle tendit au peintre le médaillon, en lui disant doucement:

—Maintenant, il me semble qu'avec vous, j'ai retrouvé mon frère mort. Ce médaillon, je vous le donne. Si jamais je me sentais malheureuse, triste, je vous le réclamerais. Si vous ne m'aimiez plus, vous me le rendriez.

—C'est dire, répondit Regnault, que je le garderai toujours.

Il mit à son cou le médaillon fraternel et partit. Ce fut à l'inscription cousue à sa capote et au cher médaillon que ceux qui ramassèrent son corps le reconnurent. Depuis trois mortelles journées, les parents, les amis de Regnault se demandaient ce qu'il était devenu. On le croyait prisonnier ou (quel espoir!) seulement blessé et évacué sur l'ambulance prussienne de Marnes, avec les autres. Sa fiancée n'apprit qu'il était mort que lorsqu'on lui apporta le médaillon que Regnault avait promis de conserver toujours.

JULES CLARETIE,
de l'Académie française

EMPIRE DAY

Il est bien puissant, il est magnifique
Le colossal empire britannique,
Avec quatre cents millions de sujets
De toute race, de toute religion,
Pénétrés du plus sincère respect
Pour ses sages lois, ses institutions;
Tous peuvent être fiers sous son égide,
Sous le roi bien-aimé qui y préside.
Que l'Union Jack, qui flotte gai partout,
Enseigne à tous l'union par-dessus tout.

Le Canadien français aime la France;
Il partage ses joies et ses souffrances:
Elle est la terre sacrée des aïeux,
Dans les siècles toujours bénie des Cieux.
Il chérit aussi sa patrie nouvelle;
Il saurait bien se sacrifier pour elle.
Il accepte le gouvernement anglais;
Que seulement on lui laisse la paix,
On trouvera sous son humeur joviale,
Un âme toujours noble, toujours loyale.

Quelle que soit l'inconnue destinée
De cette belle portion d'Amérique,
Que le souvenir des gloires homériques
Dont se couvrirent ses nobles ancêtres,
À son esprit sans cesse ramené,
Le rencontre toujours prêt à paraître,
Pour défendre son honneur et sa foi,
Son pays et son foyer tout à la fois,
Contre l'envahisseur ou l'oppresseur
Qui l'acheminerait vers le malheur.

FR. GABEL.

La Nouvelle-Zelande

FAIT SON DEVOIR À L'EGARD DE L'EMPIRE.

Londres, 28—L'amirauté s'est récemment mise en communication avec le gouvernement de la Nouvelle-Zélande au sujet de l'emploi du cuirassé que cette colonie doit bientôt présenter à la Marine Royale.

On avait voulu que le navire servit dans l'extrême orient mais le gouvernement de la Nouvelle-Zélande finit par exprimer le vœu que le navire soit employé là où ses services seraient le plus utile.

Le gouvernement de sa majesté a gracieusement accepté cette offre et le navire servira sur les côtes des îles britanniques.

Les sentiments chevaleresques des victimes du "Titanic"

(*Le XXe Siècle de Bruxelles, Belgique*)

Pourquoi, se demandent beaucoup de gens, sauve-t-on d'abord les femmes et les enfants dans les naufrages. Il y a peut-être sur le vaisseau qui sombre, des vies plus précieuses pour l'humanité?

Voyons d'abord quelles vies vaudraient d'être conservées. Dans le mystère de la vie, quelles vies peuvent-elles être considérées comme devant bénéficier d'un privilège?

Le milliardaire qui a payé vingt mille francs une cabine de luxe avec salon et salle de bain, n'a pas plus de droit à une place dans le canot libérateur, que l'émigrant qui gite non loin des soutes, prés du bétail. De même que, selon les vers d'Ovide, la pâle mort pousse d'un pied égal les cabanes des pauvres et les tours des rois, de même riches ou misérables sont égaux devant la mer menaçante. En face du trépas l'argent perd tout pouvoir. C'est ce que les parvenus trouveront assurément abusif. Pour tous ceux qui considèrent que l'argent devrait être le principe qui réglât les destinées humaines, il est évident qu'une hiérarchie s'établirait dans le sauvetage selon le nombre d'écus possédés par chacun, ou, au moins, selon le prix payé pour la traversée. C'est, à n'en pas douter, le point de vue des compagnies d'assurances, mais ce n'est pas le nôtre.

Quelles sont donc ces vies plus précieuses? Il apparait bien qu'il ne peut s'agir de régler cette question de préséance au moment de la catastrophe. Dans cet instant suprême, chacun se croira certainement plus de titre à survivre que son voisin et ce sera, dans le sauve-qui-peut général, une lutte féroce où il y aura des immolations superflues, comme dans l'incendie du bazar de la Charité où l'on retrouva des victimes lardées de coups de couteau: la bête humaine affirmant son droit à la vie se ruerait à l'assaut des frêles embarcations, et dans la mêlée des instincts opposés, la mort trouverait son compte plus abondamment encore.

Il faut donc que le principe soit établi d'avance.

A Spartes, on eût sauvé d'abord tout ce qui portait la vie de la cité, ce qui assurait la perpétuation de la force spartiate, c'est-à-dire la jeunesse, avec sans doute, une préférence pour la femme, la génitrice. Mais il est infiniment probable qu'on n'eût pas un seul instant envisagé le sort des esclaves, à quelque sexe qu'ils appartinssent: la pitié n'etait pas connue dans cette nation militaire, comme d'ailleurs dans l'antiquité dont nous avons conservé le souvenir. Le principe eût vraisemblablement été le même au temps des Romains; le "Civis romanus" aurait sauvé les enfants et les femmes de sa condition, puis serait monté dans l'esquif, abandonnant sur la nef en détresse des femmes serves, avec la conscience d'un devoir entièrement accompli. Aujourd'hui que le christianisme a supprimé la distinction, une recureuse du "Titanic" a sa place dans la chaloupe aussi bien qu'une lady.

Mais à l'utilité au point de vue de la race, de la cité, de la perpétuation de l'espèce, le christianisme a substitué un autre principe, disons plutôt un autre sentiment: le sentiment chevaleresque. A l'époque médiévale, des chevaliers se vouaient à la défense des faibles. L'humanité sous peine de déchoir, doit perpétuer et étendre encore ce geste. Sur le pont que les eaux engloutiront bientot, les hommes s'occupent d'abord d'assurer le salut à tout ce qui est plus faible qu'eux, enfants et femmes: la charité héroïque; après, ils verront.

Mais si le navire portait une vie infiniment précieuse? Laquelle? Celle d'un Homère, d'un Léonard de Vinci, d'un Michel-Ange, d'un Virgile, d'un Dante, d'un Newton, d'un Edison, d'un Beethoven, d'un Shakespeare d'un Pascal, d'un Descartes, d'un César, d'un Napoléon, par exemple.

Je cite à dessein des hommes que l'on considère comme les plus grands génies de l'humanité pour établir tout de suite que seules, des exceptions aussi rares méritent d'être envisagées. Et disons tout de suite que la discussion ainsi réduite devient purement académique.

Si le "Titanic avait porté un de ces hommes? Angoissant problème! Certes, nous souhaiterions qu'une chaloupe eût recueilli cette unité humaine si formidable. Mais la question se complique Que fera, en cette conjecture, l'homme de génie que nous mettons en cause? Dans quel sens interprètera-t-il son devoir? Cet être qui aura consenti pour se sauver, au sacrifice d'une vie et d'une règle, ne paiera-t-il point d'une grande partie de sa gloire la rançon de ce salut? Sa valeur morale en sera considérablement atteinte; or un homme n'est tout à fait grand que s'il est doué de l'antique "virtus" développée et précisée par notre civilisation.

La mort donne parfois l'occasion de se grandir ou de se diminuer. Le génie n'aura donc pas à tenir compte de son utilité vis à-vis de nous, mais de son devoir envers lui-même qui est de s'offrir en exemple à l'humanité. Or il n'est pas d'invention au monde, pas de chef d'œuvre qui vaille autant que de nous apprendre à savoir mourir en grandeur et en beauté.

La plus grande force morale est de regarder la mort en face et de la voir venir sans trembler. L'être le plus fort est donc celui qui doit le mieux savoir mourir.

Rester les derniers sur le pont qui s'engloutit dans les flots est un privilège des hommes. Tant qu'il y a des enfants et des femmes à embarquer, les hommes ont le droit de rester sur le navire qui va disparaitre; s'il y a encore de la place, on fera entrer les plus faibles d'abord dans les embarcations; les plus forts resteront les derniers, au péril, à la mort peut-être, à l'honneur.

C'est donc en vertu d'une longue tradition que dans des cas analogues à celui du "Titanic", les enfants et les femmes passent les premiers. Cette tradition s'appuie sur la loi naturelle perfectionnée par la loi divine de la charité; s'y soustraire serait retourner à la plus grossière barbarie où il n'y a plus d'autre loi que celle du plus fort. Le récent naufrage a montré que nous n'en sommes pas là; il nous a offert de sublimes exemples qui sont à l'honneur de l'humanité.

Pourquoi séparer des époux, pourquoi séparer des enfants de leur père? demandera-t-on. Ce sont là des cas particuliers dont il ne peut guère être tenu compte dans un moment où une seule règle, des plus simples, a quelque chance de pouvoir être suivie.

ARGOS.

—Voici le temps de vous délivrer de vos rhumatismes. Vous pouvez le faire en vous servant de l'onguent Chamberlain et en massant les parties malades. En vente chez R A. Mc Ruer.

Aigles contre aeroplanes

Paris, 27.—Selon le "Gaulois", des officiers ont accoutumé, à Nice, six aigles à attaquer les ballons dirigeables et les aéroplanes. Les canons que l'on veut fabriquer pour détruire les aéroplanes ne sont pas encore faits, et le seront jamais? Les aigles seront-ils d'un usage plus pratique? Il est difficile de se prononcer.

Les officiers, tout de même ont choisi des aigles capables de monter assez haut et de surpasser en vitesse les aéroplanes. Ils ont ensuite commencé à les habituer au bruit des moteurs et des armes à feu. Enfin, après avoir attaché de petits morceaux de viande sur de petits ballons et des aéroplanes en miniature, ils ont accoutumé les oiseaux de proie à se jeter avec avidité, avec fureur même, sur ces objets comme sur une proie.

L'aigle, capable de déchirer avec son bec et ses serres, pourrait avoir son côté utile. Il n'est pas encore prouvé qu'il sera bien pratique.

—Les reins faibles sont généralement causés par le rhumatisme des muscles du dos, pour cette maladie vous ne trouverez rien de mieux que l'onguent de Chamberlain. En vente chez R. A. Mc Ruer.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, marquées "Tender for Court House" seront reçues par le soussigué jusqu'à midi, samedi le premier Juin pour la construction d'un palais de justice dans la Cité de Winnipeg.

Les plans et spécifications peuvent être vu au bureau de l'Architect Provincial 261 rue Fort.

Chaque soumissions devra être accompagnée d'un chèque marqué égal a 5 p. c. du montant de la soumission, lequel chèque sera forfait par le Gouvernement de la Province du Manitoba si le soumissionnaire refuse de signer un contrat où négligé de terminer les dits travaux.

La plus basse ni aucune soumission seront nécessairement acceptées.

R. P. ROBLIN,
Ministre des Travaux Publics P.-tem.
Winnipeg 10 May 1912.

CA ET LA

M. Paul Deschanels, membre de l'Académie française, à été élu président de la Chambre d's députés.

• • •

Au Mexique, la révolution gagne toujours du terrain. Le 23 une rencontre meurtrière eut lieu entre les troupes du gouvernement et les rebelles. Ceux-ci ont remporté la victoire.

• • •

Il semble maintenant décidé que le Colonel Roosevelt sera le choix de la Convention républicaine à la candidature pour la présidence des Etats Unis.

• • •

A la suite de l'election du comte Tisza à la présidence de la Chambre Basse de la Hongrie, 50000 ouvriers se sont mis en grève à Budapest. Il y eut des émeutes sanglantes où plusieurs ont perdu la vie. La grève a duré quatre jours.

• • •

Le Capitaine Johnson, inspecteur des phares du Dominion, envoyé sur le steamer Montmagny à la recherche des cadavre du "Titanic", a découvert que la catastrophe peut être due à un changement du courant arctique. Le commandant Smithe, du "Titanic", ignorait ce changement subit dans le courant.

• • •

De "*L'Evenement*"—La question des subsides aux provinces sera de nouveau discutée dans une quinzaine de jours lorsque l'hon. McBride, premier ministre de la Colombie Britannique, viendra à Ottawa demander un meilleur traitement pour sa province, sujet que le gouvernement Laurier a toujours refusé de régler malgré de nombreuses tentatives des intéressés.

Maher-Lamontagne

Hier, avait lieu à la Chapelle de l'Archevêché le mariage de Monsieur Gustave Maher et de Mademoiselle Jéovanna Lamontagne.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Edmonton, Alta.

Nos voeux les accompagnent.

Toujours la fameuse Tour de Pise

Un journal de Milan annonce que le gouvernement italien a nommé une commission chargée d'examiner la Tour penchée de Pise. La Tour ne court aucun danger immédiat, mais des mesures préventives doivent être prises en toute hâte afin d'éviter la répétition d'une catastrophe semblable à celle qui arriva au Campanile de Venise.

Le danger qui menace la fameuse construction est dû à l'existence de forts courants d'eau qui minent la base de la Tour. Jusqu'ici aucune mesure n'avait été prise pour arrêter les dommages causés par ces eaux.

Soumissions.

Des soumissions cachetées, marquées "Tender for Plumbing, Power House" et qui devront être accompagnées d'un chèque égal à 5 pour cent du montant de la soumission, seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, samedi, le 1er de juin, pour la plomberie et l'installation d'un appareil de chauffage dans la bâtisse du Pouvoir au Collège d'Agriculture, à St. Vital.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'architecte provincial, 261 rue Fort, Winnipeg.

La plus basse ni aucune soumission ne seront nécessairement acceptées.

R. P. ROBLIN,
Ministre des Travaux Publics pro-tem.
Winnipeg, 21 mai 1912.

Soumissions.

Des soumissions cachetées, marquées "Tender for Plumbing, Horticutural Building" et qui devront être accompagnées d'un chèque marqué égale à 5 pour cent du montant de la soumission, seront recues par le soussigné jusqu'à midi, samedi, le 1er juin pour l'installation d'appareils de chauffage et de travaux de plomberie dans la batisse d'Horticulture, au Collège d'agriculture, à St. Vital.

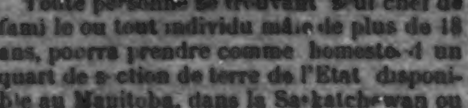
Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'Architecte provinciale, 261, rue Fort Winnipeg.

La plus basse ni aucune soumission ne seront nécessairement acceptées.

R. P. ROBLIN
Ministre des travaux Publics pro-tem
Winnipeg, 21 mai 1912.

NAISSANCE

Lundi le 27 courant l'épouse de M. Roger Goulet, inspecteur des écoles, une fille.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon,

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3,00 l'acre. Devoir—Devra resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3,00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

UN LIVRE GRATUIT SUR MANITOBA

Le Département de l'Agriculture et de l'Immigration invite tous les habitants de la province à coopérer avec lui dans ses efforts pour attirer ici une proportion raisonnable des colons qui viennent dans l'Ouest canadien.

Le Manitoba possède des avantages insurpassés pour tous ceux qui ont de l'ambition et de l'énergie. Nous avons des milliers d'âcres de terrain disponible comme homesteads, à part d'immenses étendues de terrains qui sont en vente à bas prix.

On peut acheter un grand nombre de fermes toutes prêtes, à des prix raisonnables; et on peut en louer d'autres sur bail à taux fixes ou pour fraction de la récolte.

Les avantages du Manitoba sont décrits avec détail dans un livre nouveau qui vient d'être publié par le Département d'Agriculture et d'Immigration, et qui sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

Toute personne qui s'intéresse à l'avenir du Manitoba devrait envoyer des exemplaires de ce livre à ses amis d'autrefois avec une lettre donnant le récit de sa propre histoire De telles lettres accompagnées d'un livre sur le *Prosperous Manitoba* feraient connaître à des milliers de colons possibles les chances que nous offrons à ceux qui veulent travailler.

Ecrivez aujourd'hui aux soussignés, et on vous enverra un exemplaire du livre.

J. J. GOLDEN, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

JOS. BURKE, 178 Avenue Logan, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'immigration du gouvernement fédéral, à l'étranger.

Chez Nous et Autour de Nous

—La Cie J. H. Tremblay Limitée vient d'obtenir un contrat considérable.

—M. Joseph Bernier, M. P. P., est de retour d'un voyage dans la province de Québec.

—Le Rév. P. Augustin Bernier, curé de Vègreville est retourné dans l'Ouest lundi.

—Maison a louer, Rue Thibault, possession le 11 Juin. S'adresser au bureau du *Manitoba*.

—On demande une servante. S'adresser à Madame A. Lemay, No 236½ Rue Dumoulin, St. Boniface.

—On annonce la mort de M. J. E. Dubord, décédé la semaine dernière à l'Hopital de Saint-Boniface.

—Les amis de M. G. Maher lui ont présenté, samedi dernier, une jolie bourse à l'occasion de son mariage.

—Le Horse Show de Winnipeg s'ouvrira le 5 juin et se continuera jusqu'au 8 juin. Prix d'admission 25cts.

—Les cours comme ingénieur pour les fils de cultivateurs commenceront au Collége Agricole le 11 juin prochain.

—Une carte postale recue la semaine dernière de M. Jos. T. Dumouchel, nous annonce qu'il était en Allemagne.

—M. Arthur Auger de Edmonton était hier à St. Boniface. Il est venu pour assister au mariage de son neveu M. Gustave Maher.

—Mademoiselle Jeannette Bernier, soeur de Madame Joseph Bernier est arrivé à St. Boniface vendredi soir pour une visite de quelques mois.

—Vente par encan d'un ameublement de maison, chez M. S. Chaussé, No. 124, rue Aulneau, St-Boniface, vendredi, le 31 mai, à 2 heures p. m.

—La construction des "*stock yards*" commencera dans quelques jours. La Compagnie J. H Tremblay Limitée vient d'obtenir le premier contrat.

—Propriété à vendre avec boutique de forge, au centre du village de Ste-Anne des Chênes, s'adresser à M. Eugène Dubuc, 81 Avenue Provencher, St-Boniface.

—Lundi le 27 Mai a Cartier M. Levi Courchene de St. Adolphe a été élu conseiller pour le quartier quatre de la municipalité de Ritchot. M. G. L. Landry était officier rapporteur.

—Madame Schuman-Heink, la fameuse contralto a donné lundi dernier un superbe concert au théâtre Walker. L'auditoire écouta avec beaucoup d'admiration la célèbre artiste.

—Nous avons eu dernièrement quelques journées de chaleur suivis d'une pluie abondante. Nos arbres poussent leurs feuilles; et les gazons reverdis de nos boulevards présentent un magnifique coup d'oeil.

—Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a confirmé un grand nombre d'enfants, dimanche matin, après la basse messe. Comme toujours; cette cérémonie fut très imposante. Son Honneur le magistrat Turenne et sa dame furent le parrain et la marraine des nouveaux confirmés.

—Livres pour distributions de prix.—Les librairies Keroack ont le plaisir d'annoncer a Messieurs les commissaires qu'elles ont reçu les livres de prix pour les enfants d'écoles et qu'elles sont dès maintenant en mesure de remplir leurs commandes. Veuillez adressez toutes communications à M. Keroack, 227 rue Main, Winnipeg.

—Vous seriez surpris si vous saviez tout le bien opéré par les Pastilles de Chamberlain, Darius Downey de Néwberg Junction N. B. écrit, "Ma femme se sert des Pastilles Chamberlain et les trouve très effectives; ell lui font un grand bien. Si vous avez du trouble avec votre estomac ou votre digestion essayez le. En vente chez R. A.Mc Ruer.

—Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque à fait sa visite pastorale à la cathédrale, dimanche dernier. Il a prononcé un magistral sermon, passant en revue les divers maux dont souffre notre société et donnant un remède pratique pour reagir contre chacun d'entre eux. Comme d'habitude son grand coeur a su trouver des paroles éloquentes qui ont remué profondément son auditoire. Après avoir entendu ces ardentes paroles nous nous sentons fiers d'être sous la houlette d'un tel archevèque et nous sommes mieux disposés à remplir partout notre devoir.

—La Révision de la liste pour le comté de St-Boniface sera terminée jendi a St. Vital Est.

—Le Walker cette semaine donne a l'afiche la Comédie "A Night Out" par May Robson et bonne compagnie d'acteurs. La semaine prochaine les cérémonies Durbar dans le Kinemacolor après-midi et soir.

—Mardi prochain, le 4 juin. il y aura élection et installation des officiers de la succursale de St-Boniface des Artisans Canadiens-français. L'assemblée aura lieu à la salle Leclerc, à 8½ h. P. M. Tous les membres sont priés d,y assister.

—Il y aura réunion des membres de l'Union Métisse St-Vital dimanche le 2 juin, à 2.30 p. m. Cette réunion aura lieu à la résidence de M. Camille Teillet à St Vital. Le but de l'assemblée est l'organisation de la fête nationale.

—M. le docteur et Madame Landry de Minneapolis sont en promenade chez M. le Major Ducharme Rue Notre Dame. M. le docteur était résident a St-Boniface il y a 30 ans, il a fait une visite a nos bureaux et s'est informé de tous ses anciens amis.

—Vendredi le 31 (tag day) la salle Leclerc 15 Avenue Provencher sera le rendez-vous des dames et demoiselles qui s'occuperont de cette oeuvre de charité Madame Ed. Guilbault prie les demoiselles qui voudront bien lui donner leurs concours d'aller donner leur nom à sa résidence.

—Jamais on n'a apprécié autant qu'aujourd'hui le remède Chamberlain pour la toux. Ceci est ardent par les ventes et les témoignages volontaires de personnes guéries par le ce remède. Si vous ou vos enfants êtes incommodés par la toux, le mal de gorge, essayez le remède et vous en connaitrez les qualités bien faisantes. En vente chez R. A Mc Ruer.

Derniere Quinzaine

Les ventes de la société Gevaert & Deniset, pour la dernière quinzaine, atteignent près de $125,000.00.

115 acres sur la route de Dawson à 1 mille des "Union Stock Yards", étant les lots 199, 207 et 208, R. C. M. Plan 433, vendus à MM. Joseph Bernier et A. Van Horenbeck. Gevaert & Deniset ont conservé un intérêt dans cette transaction qui se monte à près de soixante-cinq mille dollars.

80 acres à 4 milles au sud des "Union Stock Yards" vendus par M, Pelletier, également sur la route de Dawson, à M. Joseph Bernier Gevaert & Deniset conservent également un intérêt dans cette transaction de $8,000.

Dans la nouvelle subdivision sur le marché depuis 15 jours seulement, de l'autre coté de la Seine, près des "Stock Yards" connue sous le nom de block 314, la société Gevaert & Deniset rapportent également la vente de $51,000.00 de lots.

Les gros contrats donnés aux "Stock Yards" la semaine dernière font nombreuses les demandes de renseignements et les transactions au sud-est de St-Boniface.

La propagande en faveur du Congres de Quebec

Adhésions diverses qu'il faut ajouter à des listes déjà publiées.

Paroisse du Sacré-Coeur, Winnipeg: Membre bienfaiteur ($5 00): M. T. Laplume.

Membres titulaires ($2.00): M. M. H. Pélissier, R. L. Chevrier, J. B. Lauzon.

Membres adhérents (50c): M Théophile Poirier, C. Pélisier.

St-Anne des Chênes. Membres adhérents: MM. Ferdinand Fiola, Siméon Prairie, Modeste Sabourin, Zéphyrin Magnau, Alphonse Poirier, Amédée Fournier, Théodore Tougas, Laurent-Auguste Forgas, Joseph Forgas, Philéas Tougas; Mmes Narcisse Guillemain, et Elmire Plouffe.

Saint-Jean-Baptiste Membres titulaires: Rev. M. Defoy, MM. Herman St. Amant, Gédéon Roy.

Membre adhérent: M. Napoléon Grégoire.

Lorette. Membres adhérents: MM. Auguste Gauthier, Thomas Gauthier, Alcide Gauthier, Emile Gauthier.

St-Antoine d'Aubigny. Membre titulaire: M. Joseph Fiset.

Membres adhérents: MM. Henri Mousseau, Joseph Perreault.

*** M. Henry Wolfe, depuis quelque temps absent de Saint-Boniface, nous est revenu enchanté de son voyage dans l'Est.

La Faiblesse Générale est toujours guérie par les PILULES ROUGES



Mme ERNEST POULIN.

J'avais dix-sept ans et je ne pouvais travailler à cause de la débilité et des douleurs générales dont je souffrais, douleurs de dos, de tête, douleurs internes, enflure des jambes et, avec cela, irrégularités. Ma mère, après m'avoir fait essayer une foule de remèdes, m'apporta enfin des Pilules Rouges qui me firent du bien dès les premières boites. Ma santé s'améliora ensuite chaque jour et l'appétit aidant, je pris de l'embonpoint et acquis tant de forces, qu'au bout de trois mois, je commençai à travailler au moulin. Tout alla très bien ensuite. Mme Ernest Poulin, 7 Lakeview Ave, Lowell, Mass.



Mlle LAURA MOQUIN.

Je n'étais pas déjà très robuste et le travail assidu auquel je me livrais depuis quelque temps avait tellement pris de mes forces que je craignais d'avoir à laisser ma position. De plus, je souffrais constamment du mal de tête, de douleurs dans le dos et entre les épaules. Lorsque je commençai à prendre les Pilules Rouges, je me sentis tout de suite ranimée; mon mal de tête diminua et j'étais moins fatiguée, plus alerte et plus vive. Depuis un an j'ai pris de ces pilules presque continuellement; elles soutienent mes forces et me permettent de continuer un travail que je ne pourrais faire sans cela.—Mlle Laura Moquin, 258 Chustnut, Manchester, N. H.

La pâleur de la figure et des lèvres, les yeux cernés, les palpiations de coeur au moindre travail, les irrégularités et les douleurs mensuelles, une petite toux — qui est souvent, sinon toujours, le premier indice de la consomption — sont toujours accompagnés de la faiblesse du sang.

Femmes et jeunes filles, surveillez avec soin votre santé, c'est un trésor pour vous que vous ne pouvez trop apprécier. Le travail que vous avez à faire est souvent au-dessus de vos forces. Il faut aider votre constitution et votre sang en leur donnant le remède par excellence.

Les Pilules Rouges augmenteront votre appétit, aideront votre digestion, développeront vos muscles et vous donneront la force de faire votre ouvrage sans trop de fatigue.

Elles ont aidé un grand nombre de jeunes filles, et nous ne saurions trop vous conseiller, si votre figure pâlit, si vous devenez irrégulière, si vous souffrez du mal de tête, du manque d'appétit, de faire usage de ce remède qui a obtenu des guérisons merveilleuses.

Les femmes et jeunes filles faibles et pâles sont certaines de recouvrer la santé en se servant des Pilules Rouges; nous ne leur en demandons qu'un essai honnête et confiant. Les Pilules Rouges ont guéri et guériront les cas les plus obstinés d'anémie, de faiblesse sous toutes ses formes.

Il faut toujours naturellement proportionner la durée du traitement à la longueur de la maladie et ce serait folie d'abandonner un remède au bout de quelques jours parce qu'on n'aperçoit pas une amélioration bien marquée. Si l'on réfléchit un peu, l'on comprend facilement qu'un traitement d'une ou deux semaines ne peut enrayer des maladies qui, depuis des mois et des années, minent la constitution.



Mme DAVID BELANGER

Depuis trois ans, j'étais atteinte de faiblesse générale, j'avais très mauvaise mine, j'étais pâle, avais les yeux cernés. J'avais presque complètement perdu l'appétit, mangeais peu et digérais très mal; aussi mes forces diminuaient-elles chaque jour. J'avais le sang pauvre et cela se reconnaissait facilement à l'épuisement que j'éprouvais au moindre travail. J'ai essayé de me traiter, un médecin m'a eue sous ses soins, mais je n'ai pas obtenu de résultat. Bien m'en a pris de recourir aux Pilules Rouges, car après quelques semaines j'étais beaucoup mieux; l'amélioration a été progressive et maintenant je me porte très bien. Mme David Bélanger, 654, 4e Avenue, Viauville, Qué.



Mme A. RUEL

J'étais dans un si triste état de faiblesse depuis plusieurs mois que j'avais peine à marcher, étais sans cesse étourdie et avais devant les yeux quelque chose comme de la fumée ou des éclairs. Des douleurs de dos, de tête, de reins m'abattaient, me rendaient sans énergie. Les Pilules Rouges sont un remède puissant. En moins d'un mois elles m'ont tonifiée et guérie. Depuis deux ans, j'aime à en prendre quelque boites de temps en temps, car, avec toute ma besogne, je sens que sans ce bon tonique je ne pourrais résister longtemps. Madame A. Ruel, 970 rue Saint-André, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boites de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



BEBE PELADEAU

Les Douleurs de la Dentition Soulagées par le **Le Sirop des Enfants du Dr Coderre**

Le seul remède que j'emploie pour soulager mes enfants à l'époque de la dentition et à d'autres jours où ils souffrent, c'est le SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE. Il m'a toujours donné satisfaction, particulièrement dans le cas du bébé dont je joins le portrait.—Mme E. PELADEAU, 255 rue Workman, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

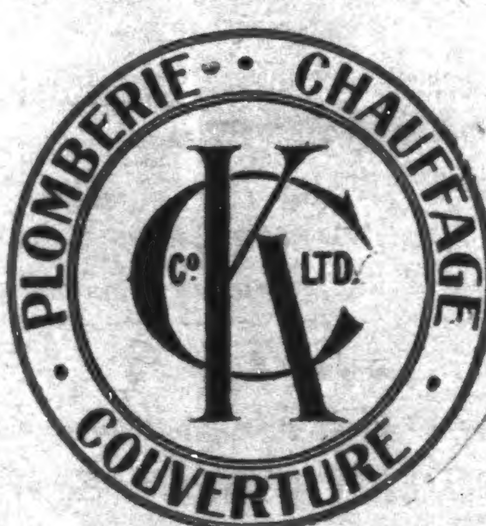
En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

Charette, Kirk Co, Ltd,

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES.

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie Ventilation Chauffage A Vapeur Eau Chaude ET Air Chaud



Couvertures EN Tôle et Gravois Corniches Plafonds en Metal ET Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du Petit Séminaire de Saint Boniface,

Attention particuliere pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318 — 510 RUE DESMEURONS — Boite de Poste 175

Ouverture D'UN MAGASIN DE SECONDE MAIN

Co'n des rues Provencher et St-Joseph

VENTE A L'ENCHERE LE SAMEDI A 2h. et a 7½h.

Aussi le Mercredi, a 2h.

Vente à l'amiable tous les jours, de toutes sortes de Marchandises, Chevaux, Wagons, etc.

DE VILLERS

Pianos et Pianos Automatiques

Téléphone Main 3823 — B. de P. 2113

De Villers Piano

Maison Canadienne-française

Salles de ventes

269 Ave. York, Winnipeg

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $4,000,000
CAPITAL entièrement versé $2,500,000
FONDS DE RESERVE.... $2,650,000

DIRECTEURS:

Hon. J. D. Rolland, Président.
Robt. Mackenzie M. P. P. V. Pres.
J. A. Vaillancourt, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson, Hon. F L. Béique, C. R.

M J A. Prendergast Gérant General
F G. Leduc, Gérant.
O. E. Dorais, Inspecteur.
E. E. Vadrboncoeur, Asst.-Gérant.

BUREAU PRINCIPAL,
RUE ST. JACQUES, - MONTREAL

Succursales:

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre; Rue Ste Catherine Est; Rue Notre-Dame Ouest; Hochelaga; Pointe Saint-Charles

MONTREAL: Maisonneuve; Mont Royal et St. Denis; St. Louis, Mile End; DeLorimier; St Edouard; Emard.

Joliette P. Q. — St Henri P. Q.
Louiseville P. Q. — St Jérome P. Q.
Quebec P. Q. — Trois-Rivières P. Q.
Québec St. Roch P. Q. — Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q. — Vankleek Hill Ont
Sherbrooke P. Q. — Verdun, P. Q.
Farnham, P. Q.
Laprairie, P. Q.
L'Assomption, P. Q.
St. Hyacinthe, P. Q.
St. Jacques l'Achigan, P. Q.
Berthierville, P. Q.
Viauville, P. Q.

Winnipeg, Man. { 437 rue Main. Ave Higgins.
Saint-Boniface, Man
St. Pierre, Man.
Edmonton, Alberta,

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 °/ₒ par an accordé sur dépots d'épargne.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites or argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE: The Clydesdale Bank, Ltd., Credit Lyonnais Comptoir National d'Escompte

AGENTS EN FRANCE: Credit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

E. BELAIR, Gerant pro tem., Winnipeg

J.H.N. LEVEILLE, Gérant pro tem. Succ. de Saint-Boniface.

Décoration d'Eglises et d'Appartement

F D. Pambrun

ENTREPRENEUR A ST. BONIFACE

Peinture et Polycrême de statue, imitation de faux bois et marbres, tapisserie peinture et vitrerie. Travaux de bâtiment en tout genre

Polissage et Vernissage de meuble à l'atelier

NO. 381 Rue ST. JEAN-BAPTISTE

Soumission sur demande s'adresser at

NO. 55 RUE AULNEAU.

BOITE DE POSTE 153



DES CARGAISONS de bois de service de toutes sortes, pour tous les usages, peuvent être obtenues à nos cours où les contracteurs et constructeurs feront bien de venir acheter leur bois.

OUVRAGE DU DEDANS OU DU DEHORS

Notre bois est bien sec, soit dur ou mou il est coupé dans toutes les grandeurs et prêt à délivrer. Prix très modérés.

LePage Lumber Co

Cour et Bureau: 239 Provencher

Saint-Boniface, Man.

Tel Main 1364 - B. de P. 94

ECURIE DE LOUAGE De M. Denis D'Acust

161 et 163 Rue Garry

M. Dujardins informe ses amis et le public qu'il a reçue d'Ottawa une magnifique voiture pour mariages et autres cérémonies spéciales, Vû le prix énorme de cette voiture elle coûtera un peu plus chers que les autres pour la faire sortir.

J. DUJARDINS, Prop.

Telephone 141.



LE véritable et SEUL authentique MEFIEZ-vous des IMITAtions VENDUES d'après les MERITES du LINIMENT MINARD

MINARD'S LINIMENT Co. LTD

Shiloh's Cure STOPS COUGHS HEALS THE LUNGS PRICE. 25 CENTS

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital Autorise:	$4,000,000
Capital Verse:	$2,500,000
Fonds de reserve:	$2,650,000

DÉPOTS CONJOINTS.—La Banque d'Hochelaga accepte des dépôts en commun par le mari et la femme pouvant être retirés par l'un ou par l'autre des conjoints. Ce système de dépôts convient particulièrement aux personnes de la campagne, le mari ou la femme pouvant voir aux affaires de banque en venant en ville. En cas de décès, le survivant peu retirer l'argent sans delai et sans frais.

J. H. N. Léveillé. Gérant pro tem., St. Boniface

Nouvelle Interessante

Comme d'ordinaire, nous offrirons pour Vendredi et Samedi,

31 Mai et 1er Juin

Des Occasions Véritables et insurpassables. Le public a eu déjà l'occasion de se convaincre que nos offres spéciales pour les vendredis et samedis ne peuvent être rivalisées. Donc, pour cette raison, nous conseillons à tous d'examiner nos vitrines et de juger des superbes économies qui peuvent être réalisées en profitant de ces avantages

N'oubliez pas la place

La Maison Blanche

31-33-35 Ave. Provencher, St-Boniface

Canadian Northern Hotel

S STOCKHAMMER, Prop.

Coin de l'Ave. Taché et de la rue Dumoulin

Tél. Main 2956. ST-BONIFACE

Cet hôtel a été entièrement remis à neuf. Premier choix de Vins, Liqueurs et Cigares—Pension de première classe.

PRIX MODÉRÉS

Shiloh's Cure QUICKLY STOPS COUGHS, CURES COLDS, HEALS THE THROAT AND LUNGS. 25 CENTS

J. L. DEVAUX

Avocat, Notaire, etc.

38 Edifice McIntyre. - Winnipeg, Man.

TÉLÉPHONE MAIN 7488

PARLE FRANÇAIS ET ANGLAIS

Lavoie & Cie

Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares

25 Rue Dumoulin - Tel 2563

Saint-Boniface